

Communiqué de presse
15/03/2017

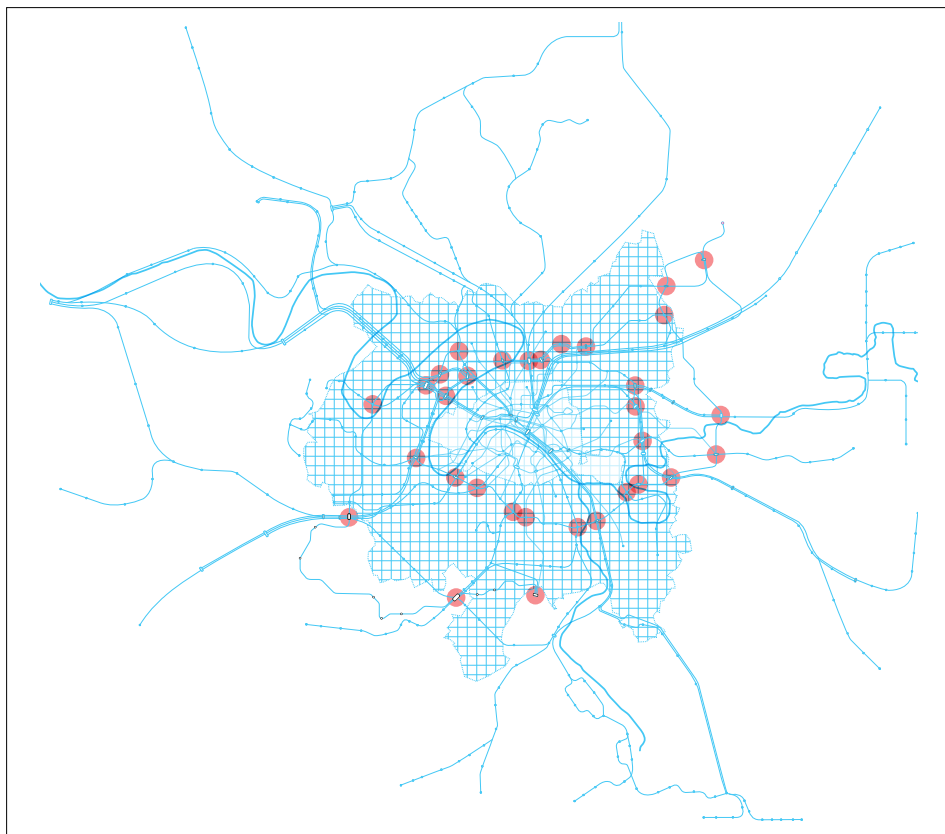
Contact presse TVK

Océane Ragoucy
01 47 00 51 65
ragoucy@tvk.fr
www.tvk.fr

Contact presse SGP

H. Vanhoucke : 06 34 47 16 18
X. Bossaert : 06 19 41 50 18
C. Ruols : 01 40 41 54 96
presse.sgp@quaitrois.fr

La Société du Grand Paris (SGP) a désigné un groupement piloté par TVK pour définir les principes d'aménagement des places du Grand Paris.



© TVK. Libre de droits.

Le groupement désigné réalisera une étude prospective de deux ans, visant à élaborer les grands principes d'aménagement des pôles d'échanges autour des gares du Grand Paris Express. Ces pôles d'échanges formeront les places du Grand Paris.

COMITÉS DE PÔLES

Les comités de pôles, autour des 68 gares du Grand Paris Express, lancés à l'initiative de la Société du Grand Paris et du STIF, consistent à rassembler autour d'une table l'ensemble des partenaires concernés par une gare pour qu'il définissent ensemble un programme d'intervention sur les espaces publics situés autour de chaque gare, à la mise en service du Grand Paris Express entre 2022 et 2030.

L'ATELIER DES PLACES DU GRAND PARIS

Pour développer une cohérence entre l'ensemble de ces pôles, la SGP a décidé d'engager, en lien avec ses partenaires, une démarche sur l'intermodalité et les espaces publics à l'échelle de l'ensemble du Grand Paris Express : l'Atelier des places du Grand Paris.

L'Atelier des places du Grand Paris étudie les besoins des voyageurs actuels et, surtout, futurs, les nouvelles mobilités et méthodes de composition des espaces publics, pour faire des propositions et des prescriptions à l'attention de ses partenaires, concepteurs des futurs pôles.

STRATÉGIE

L'Atelier des Places soulève la question des qualités essentielles des espaces publics nouveaux, mais interroge

également les manières de mettre en écho des places distinctes. Le groupement a l'ambition de permettre que cette mise en relation ne passe pas uniquement par le registre du dessin ou de l'uniformisation formelle, mais que ces nouveaux espaces publics constituent les manifestations fortes d'une philosophie commune, d'une certaine manière d'être à la ville, de représenter un certain esprit contemporain de la métropole du Grand Paris.

Cette approche stratégique met en avant la définition d'une démarche commune, d'un savoir-faire partagé. Cette manière d'aborder la question de l'espace public par son aspect culturel constituera un préalable pour l'élaboration des principes guides et leurs déclinaisons techniques.

DÉMARCHE

La scénarisation

La démarche de la scénarisation, développée par l'agence TVK et éprouvée dans nombre de projets (Grand Paris, Dugny-La Courneuve, Parkway de Bruxelles...), vise à conduire la transformation du territoire par une prise en compte active du temps et des périodes qui peuvent le composer. Cette méthode spécifique cherche à examiner les différents états du site dans la durée, là où la planification traditionnelle ne définirait que l'état le plus lointain du projet comme un objectif ultime et idéal à atteindre, formant alors une prophétie autobloquante, peu perméable aux évolutions contextuelles et donc vulnérable au moindre changement.

La scénarisation constitue un cheminement, processus qui considère l'épaisseur temporelle d'un territoire et place ses multiples temporalités et les aléas du contexte au cœur de l'élaboration du projet. Cette démarche emprunte aux techniques employées par les scénaristes de séries télévisées qui, à partir d'un document initial fixant les fondamentaux d'un récit global, sont en mesure de le décliner en plusieurs saisons à la fois autonomes, interdépendantes et écrites à plusieurs mains. Chaque saison intègre et prolonge les événements de la précédente tout en apportant de nouveaux éléments ajoutés parfois au dernier moment.

Appliquée au projet territorial et urbain, cette démarche se construit autour de deux procédés. L'un a pour objet de fixer les grandes

caractéristiques et les éléments stables du projet, comme autant de principes ouverts, appelés à perdurer et résister aux aléas. L'autre les décline dans le temps, en plusieurs « saisons » qui intègrent des éléments nouveaux, voire des bouleversements, sans pour autant remettre en cause les éléments fondateurs du projet. Cette progressivité du projet autorise alors une plus forte capacité de réaction et d'adaptation au changement, aux évolutions conjoncturelles, sans pour autant perdre de vue une vision à long terme.

ENJEUX

Lieux métropolitains

À la fois pris dans un rapport à la totalité du réseau, à la métropole, au monde et dans une relation à la proximité, les places du Grand Paris constitueront des « lieux métropolitains », c'est-à-dire des points de rencontre de deux échelles, celle du global et celle du local. Tout l'enjeu résidera alors dans ce balancement, dans cette capacité qu'un langage d'espace public aura de pouvoir s'adapter à des situations particulières, tout en conservant sa puissance d'évocation globale.

Il s'agira de concevoir les places comme des espaces qui appartiennent à l'extra local et qui, porteurs de l'identité métropolitaine, seront des hauts lieux du Grand Paris : à la fois sites emblématiques et points de repère, tout en constituant des lieux au sens de morceaux d'espace fini. Il conviendra alors de travailler à leur ancrage local, à leur lien avec leur environnement direct, les faire exister pour eux-mêmes

afin d'éviter qu'ils ne restent que des « antichambres de l'ailleurs », n'ayant de valeur que leur lien vers le global et leur statut de « portes ».

Échelle de pensée intermédiaire

Le recours à une échelle de pensée intermédiaire permettra de mieux définir les identités des places du Grand Paris. Cette échelle des territoires est pertinente à plusieurs titres. Elle est déjà présente dans les pratiques, les géographies, les consciences et les institutions. Qui plus est, elle correspond à la fois à une réalité temporelle et une réalité de fonctionnement du nouveau système de transports franciliens.

L'architecture du sol

Il s'agira de rendre possible une mise en valeur du sol lui-même, sur la finesse de sa définition et de son dessin, sur la justesse de sa topographie, de son nivellement, et sur l'aménité et la robustesse de ses matériaux. Nous considérons la conception du sol comme un projet d'architecture à part entière, dont le réglage est mis au service d'une continuité des espaces et d'une accessibilité aisée pour tous les usagers. Car le sol est à la fois un espace disponible, une surface, un plateau potentiel, ou parfois une assise. Ainsi, le sol constituera un élément fondamental du projet.

ÉQUIPE

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Société du Grand Paris (SGP)

Architectes urbanistes

TVK (pilote)

Paysagiste

TN+ (co-pilote)

Méthodes d'animation et de co-construction

Ville Ouverte

Environnement

Franck Boutté

Consultants

Spécialiste lumière

ON

Mise en récit des sites

Soline Nivet

Consultant usages collectifs et activation espaces partagés

Yes We Camp

Sociologue

Etienne Ballan

Géographe

Antoine Fleury

Historienne de l'archi.

Géraldine Texier-Rideau

TVK

TVK est une agence d'architecture et d'urbanisme internationale basée à Paris et créée en 2003 par Pierre Alain Trévelo et Antoine Viger-Kohler.

L'agence s'intéresse à la construction de la ville et de la métropole dans le temps. Une recherche dont l'objectif est de s'emparer de la complexité et du caractère paradoxal de la ville contemporaine pour en continuer la construction. Cette recherche traverse des thèmes essentiels, mais parfois délaissés, tels que le potentiel de l'architecture dans des lieux déterminés par d'autres éléments, la place des grandes infrastructures modernes, le statut de la monumentalité, ou la condition environnementale dans un système métropolitain.

TVK a rapidement acquis une notabilité à travers le Palmarès des Jeunes Urbanistes en 2005 et les Nouveaux Albums des Jeunes Architectes en 2006, puis avec des projets architecturaux et urbains comme le réaménagement de la Place de la République à Paris en 2013, la transformation de l'autoroute E40 à Bruxelles en Belgique ou le concours du réaménagement de la Place de la gare à Lausanne en Suisse. De 2012 à 2016, TVK a dirigé une équipe du Conseil Scientifique de l'Atelier International du Grand Paris.

www.tvk.fr

SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS

La Société du Grand Paris est l'établissement public créé par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et l'acquisition des matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de deux lignes existantes (les lignes 11 et 14), la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

www.societedugrandparis.fr